

LA PRESSE



BLACKBERRY  
LE PIRE EST PASSÉ  
PAGE 6



MARCHÉS BOURSIERS  
LA GLISSADE REPREND  
DE PLUS BELLE  
PAGE 7

# AFFAIRES

LIBRE-ÉCHANGE CANADA-EUROPE  
ENTENTE FINALE  
PAGE 2



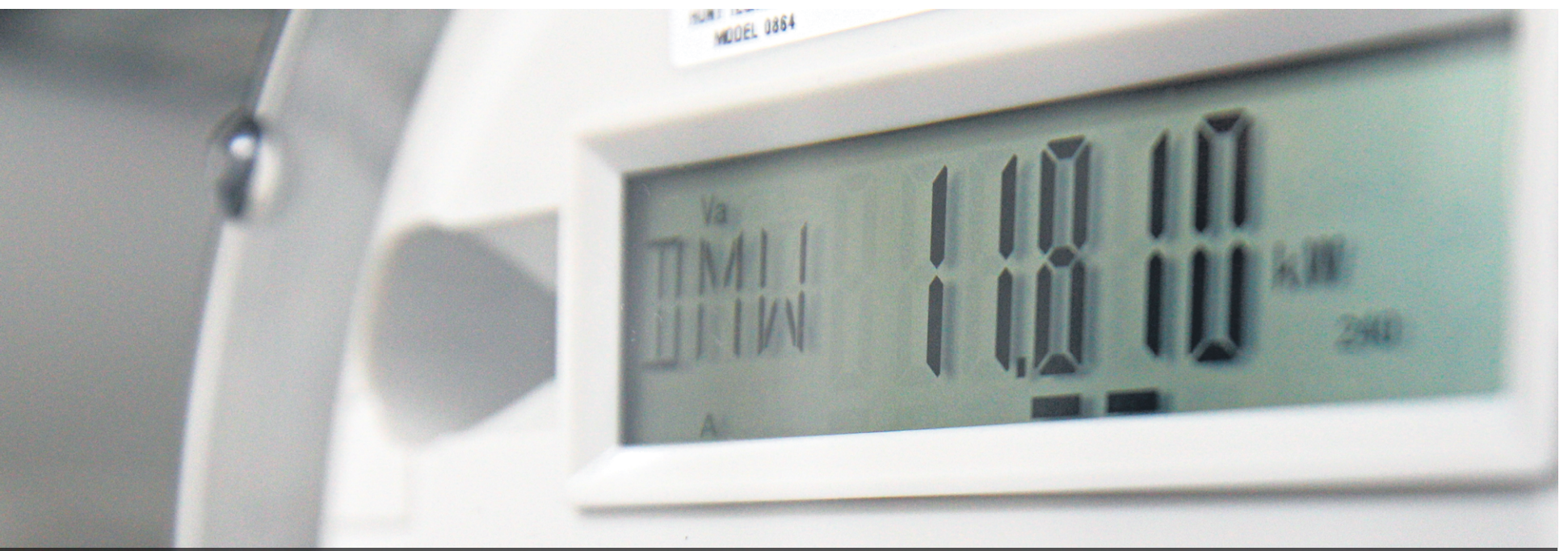
↓ S&P TSX  
15 187,71  
-27,55 (-0,18%)

↓ S&P 500  
1920,21  
-18,78 (-0,97%)

↓ DOW JONES  
16 429,47  
-139,81 (-0,84%)

↓ PÉTROLE  
97,38 \$US  
-0,91 \$US (-0,93%)

↓ DOLLAR  
91,24 ¢US  
-0,28 ¢US



## NOUVELLE HAUSSE DE TARIFS EN VUE

Hydro-Québec demande à la Régie de l'énergie de lui accorder une hausse de 3,9% de ses tarifs résidentiels, qui entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015. Une augmentation presque deux fois plus élevée que l'inflation.

PAGE 3

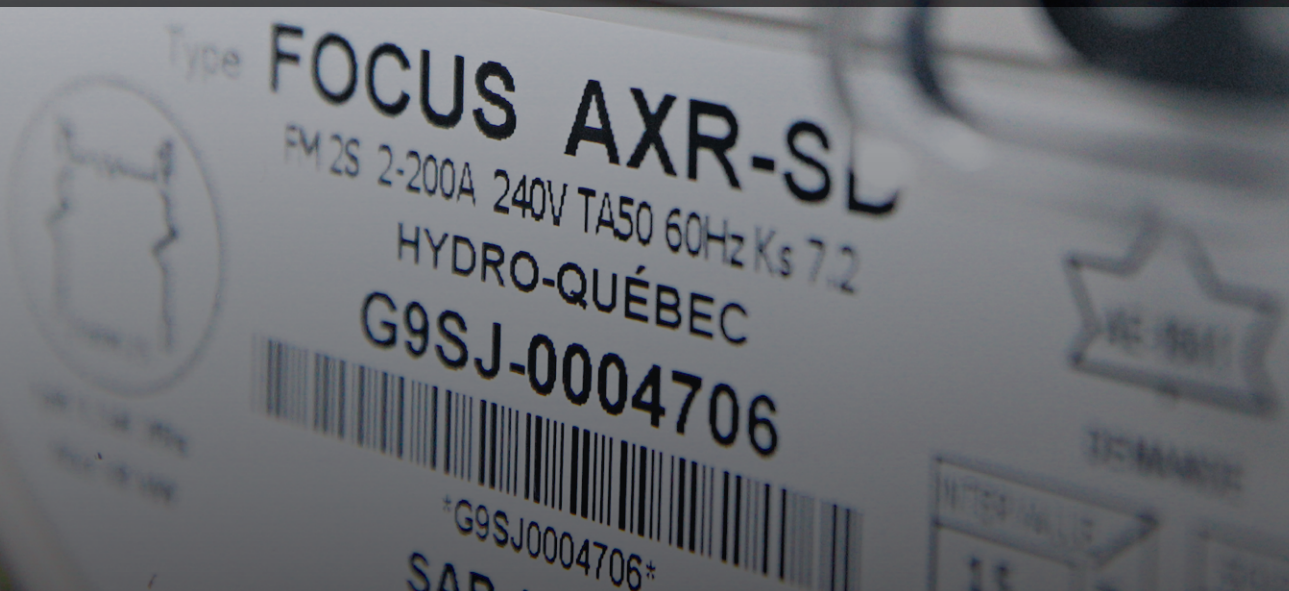


PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE



SECTEUR AGROALIMENTAIRE  
SAPUTO CIBLÉ  
PAR LES ÉCOLOS  
PAGE 4

PHOTO CATHERINE LEFEBVRE, COLLABORATION SPÉCIALE



FINANCES PERSONNELLES  
LES CANADIENS TOUJOURS  
PLUS ENDETTÉS  
PAGE 5

PHOTO JOCHEN KRAUSE, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

TOUT ÉQUIPÉ  
AVEC LA SECTION  
**AUTO**



LA PRESSE  
CA

Répertoire pour autos neuves et usagées • Essais routiers  
Outils de comparaison • Fiches techniques

lapresse.ca/auto

## LA PRESSE AFFAIRES

## LIBRE-ÉCHANGE CANADA - EUROPE

## Entente sur un texte final

ANDRÉ DUBUC

Il a fallu attendre presque un an, mais c'est maintenant fait. Le Canada et l'Union européenne (UE) ont annoncé hier après-midi que leurs fonctionnaires se sont entendus sur le texte complet de l'accord. La traduction et l'examen juridique final pourront ainsi commencer.

« Il s'agit d'une nouvelle étape importante en vue de la mise en œuvre de l'accord commercial historique entre le Canada et l'UE. Notre prochaine mission commerciale au Royaume-Uni aidera les entreprises canadiennes à profiter des avantages d'être les premières à arriver sur le marché le plus important et le plus lucratif du monde », a dit Ed Fast, ministre du Commerce international, dans un communiqué.

En octobre 2013, les deux partenaires étaient parvenus à une entente de principe sur un accord de libre-échange.

Les provinces ont reçu copie du texte définitif, assurait le gouvernement fédéral hier, mais le texte n'était pas disponible sur le site internet du gouvernement au moment de mettre sous presse.

On sait néanmoins que le traité vise à réduire de 98 % le nombre de tarifs douaniers freinant les échanges commerciaux entre les deux partenaires.

## « Un grand jour »

« C'est un grand jour pour la prospérité du Québec et du Canada », a réagi publiquement Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec



Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, et le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso, lors de l'annonce de la conclusion d'une entente de principe le 18 octobre 2013. Hier, les deux parties ont annoncé qu'elles s'étaient entendues sur un texte final.

(FCCQ). « L'Europe reçoit moins de 15 % des exportations du Québec, une part qui ira certainement en s'agran-

principe, mais sur une rédaction qui leur semble acceptable », explique au téléphone M<sup>e</sup> Simon Potter, associé chez

« L'Europe reçoit moins de 15 % des exportations du Québec, une part qui ira certainement en s'agrandissant avec la signature de cet accord. » — Françoise Bertrand, PDG de la Fédération des chambres de commerces du Québec

dissant avec la signature de cet accord », espère la FCCQ.

« C'est une étape qui aurait pu se produire plus tôt mais c'est une étape normale où les deux parties ne s'entendent pas seulement sur le

McCarthy Tétrault.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a aussi manifesté sa satisfaction en réaction à l'annonce d'hier. « Quelques éléments faisaient toujours l'objet de discussions à la suite

de l'entente de principe signée en octobre dernier, et les négociateurs ont travaillé d'arrache-pied pour parvenir à des compromis acceptables », a dit le PDG du CPQ, Yves-Thomas Dorval, dans un communiqué.

Pour sa part, M<sup>e</sup> Potter regardera attentivement le chapitre portant sur la protection des investissements. Est-ce que le contenu du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain sera repris tel quel? L'ALENA prévoit un processus d'arbitrage en cas de mauvais traitement en ce qui concerne les investissements, processus qui permet à une société de poursuivre un État.

## L'ACCORD EN BREF

- > Hausse de 20 % des échanges bilatéraux
- > Augmentation de 12 milliards du PIB canadien
- > Création de 80 000 emplois
- > Augmentation du revenu moyen de 1000 \$ par ménage

L'Union européenne, c'est 500 millions de consommateurs et un PIB de 17 000 milliards de dollars.

« Les rumeurs étaient que ça chicotait beaucoup l'Allemagne dans les dernières semaines », rappelle M<sup>e</sup> Potter.

L'avocat versé dans le droit du commerce international a hâte de prendre connaissance dans le détail du degré d'ouverture des marchés publics au Canada et au sein des États de l'Union européenne. « Le Canada a tellement plus à gagner qu'à perdre », soutient-il.

## Marchés de l'énergie

Les paragraphes relatifs aux marchés de l'énergie attireront aussi l'attention du juriste. « La France et, depuis les problèmes avec l'Ukraine, l'Allemagne, sans doute, s'intéressent beaucoup aux questions d'accès aux ressources énergétiques », dit M<sup>e</sup> Potter. Il s'attend à une libéralisation des échanges et de l'investissement dans les secteurs pétrolier et gazier, à l'image des relations Canada-États-Unis dans ces domaines.

Un sommet Canada-Union européenne aura lieu en septembre au Canada.

## Le secteur agricole appréhende le partenariat transpacifique

MARTIN VALLIÈRES

Le regroupement des 5900 producteurs de lait du Québec s'inquiète à nouveau que son système de quotas de production et d'importation, qu'il gère depuis 30 ans, soit l'un des enjeux d'un autre projet d'accord commercial d'envergure que négocie le Canada avec un groupe de pays.

Dans la foulée de l'accord avec l'Union européenne, il s'agit du Partenariat transpacifique, ou PTP dans le jargon diplomatique. Ces négociations d'un pacte commercial impliquent 12 pays parmi les plus importants dans le bilan commercial et financier international du Canada, dont les États-Unis, le Mexique, le Japon, l'Australie et Singapour.

Les Producteurs de lait du Québec appréhendent une répétition de la « brèche considérable » dans leur système de gestion de l'offre qui, disent-ils, a été ouverte par le Canada afin de parvenir à un accord commercial d'envergure avec l'Union européenne en octobre 2013.

Dans cet accord, le Canada accepte de doubler à 32 000 tonnes par an les quotas d'importation de fromages européens,

en échange d'un meilleur accès au marché européen pour ses exportateurs de viande de bœuf et de porc.

Pour atténuer l'impact de cette hausse de quotas d'importation sur l'industrie fromagère, qui est concentrée au Québec, le gouvernement Harper avait indiqué qu'il proposerait des mesures transitoires de compensation.

Or, déplore-t-on dans le secteur laitier, la teneur de ces mesures promises demeure inconnue presque un an après l'annonce de l'accord entre le Canada et l'Europe.

« Nous sommes encore dans le noir à ce sujet, comme lors de la fin des négociations l'an dernier lorsqu'on nous assurait à Ottawa que la gestion de l'offre en agriculture [lait, volaille, œufs] n'était pas remise en question », indique François Dumontier, porte-parole des Producteurs de lait du Québec.

« Mais peu après, nous avons appris que les quotas d'importation de fromages européens seront plus que doublés, ce qui provoquera des pertes de revenus considérables au secteur laitier québécois. »

Avec la négociation du PTP, encore derrière des portes closes, déplore M. Dumontier, le milieu agricole craint que le

même scénario se répète, avec l'ouverture d'une « seconde brèche » dans le système de gestion de l'offre. Et cette fois-ci, en plus des producteurs de lait, ce sont les systèmes de gestion de l'offre des éleveurs de volaille et des producteurs d'œufs qui pourraient être affectés.

Chez l'opposition néo-démocrate à Ottawa, on déplore aussi « l'absence de transparence » du gouvernement Harper sur cet autre projet d'accord commercial, comme lors de la négociation de l'accord avec l'Europe.

« Encore une fois, on ne sait pas ce qui se négocie avec ce PTP. Et quelles conditions sont posées au Canada, notamment à l'égard de son système de gestion de l'offre en agriculture », déplore Guy Caron, député de Rimouski-Témiscouata et porte-parole adjoint du Nouveau Parti démocratique en matière de commerce international et de finances.

Au cabinet du ministre fédéral du Commerce international, Ed Fast, les questions de *La Presse Affaires* à propos des négociations du PTP ont été répondues par un bref courriel générique.

« Le Canada est déterminé à approfondir nos liens commerciaux dans la région dynamique de l'Asie Pacifique qui

évolue rapidement, tout en renforçant nos partenariats traditionnels avec les Amériques, y lit-on. Le Canada s'engage à jouer un rôle constructif dans la promotion de cette initiative et continue de travailler sur un PTP rigoureux qui servira nos intérêts respectifs. »

**Chez l'opposition néo-démocrate à Ottawa, on déplore « l'absence de transparence » du gouvernement Harper sur cet autre projet d'accord commercial, comme lors de la négociation de l'accord avec l'Europe.**

Pendant ce temps, des échos politiques provenant de Washington suggèrent qu'un nombre croissant d'élus au Congrès font pression sur l'administration Obama pour qu'elle obtienne des concessions en matière de commerce agricole de la part du Japon et du Canada, sous peine de les exclure des négociations du PTP.

Selon Christopher Sands, analyste des politiques commerciales à l'Institut Hudson à Washington, l'aboutissement réel de ces tractations politiques entre le Congrès et la Maison-Blanche « reste à voir » à propos de futurs accords commerciaux.

« Il faut considérer que le président Obama n'a toujours pas obtenu du Congrès l'autorisation de *fast track* [négociations accélérées] pour des accords commerciaux qu'il réclame depuis février, lors de son discours sur l'état de l'Union. Dans ce contexte, les doléances d'un groupe de membres du Congrès contre le protectionnisme agricole du Canada et du Japon pourraient être du nombre des conditions posées au président avant de lui accorder le *fast track* », selon M. Sands.

Cela dit, cet analyste d'expérience des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada avertit que les doléances contre le système canadien de quotas d'importation et de tarifs douaniers très élevés pour certains produits agricoles sont persistantes parmi de nombreux élus influents aux États-Unis.

« Les Canadiens doivent s'attendre à des pressions croissantes de la part de leurs principaux vis-à-vis en commerce international, qui voient ces mesures protectionnistes en agriculture comme des anachronismes », a indiqué Christopher Sands.

« À mon avis, le milieu agricole canadien pourrait prévenir les chocs éventuels en amorçant des réformes de ces mesures tout en rehaussant sa compétitivité sur les marchés internationaux. »

## LE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE EN BREF

- > 12 pays participants : Australie, Brunei, Canada, Chili, États-Unis, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam.
- > Découle d'un premier accord régional en Asie en 2006. Le Canada a été admis à négocier en 2012.
- > Ces 12 pays forment un marché de 792 millions de personnes et affichent un PIB combiné de 28 100 milliards de dollars, soit 38 % environ de l'économie mondiale.

- > Le PIB par habitant moyen de ces 12 pays, autour de 35 000 \$US, est élevé en comparaison mondiale.
- > Ces pays comptent pour 81 % des exportations du Canada.
- > L'investissement direct du Canada dans ces pays avoisine les 355 milliards, alors que l'inverse (investissements de ces pays au Canada) se chiffre autour de 350 milliards.

Source : ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international

## LES GRANDES PRODUCTIONS AGRICOLES EN GESTION DE L'OFFRE AU QUÉBEC :

## ŒUFS

- > 110 fermes qui gèrent 4 millions de poules pondeuses
- > Environ 1,3 milliard d'œufs produits par an
- > Valeur de production aux producteurs : 155 millions par an
- > Principaux usages : 96 millions de douzaines d'œufs d'alimentation + 200 millions d'œufs d'incubation pour les éleveurs de volaille

## LAIT

- > 5900 fermes qui gèrent 355 000 vaches laitières
- > Environ 2,9 milliards de litres produits par an
- > Valeur de production aux fermes : 2,2 milliards par an
- > Principaux produits : lait de consommation (660 millions de litres), yogourts (248 800 tonnes), fromages (184 700 tonnes), beurre (37 000 tonnes)

## VOLAILLE

- > 758 éleveurs de poulets et 136 éleveurs de dindons
- > Valeur de production aux éleveurs : 710 millions par an
- > Volumes produits : 280 800 tonnes de poulets, 32 300 tonnes de dindons

Sources : Institut de la statistique du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Union des producteurs agricoles (UPA)

# Hydro-Québec veut encore hausser ses tarifs

## L'éolien coûte cher aux contribuables



MAXIME BERGERON

L'énergie éolienne coûte cher à Hydro-Québec, et la société d'État compte refiler une bonne partie de la facture à ses clients en proposant une hausse de tarifs de 3,9 % à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Hydro-Québec Distribution (HQD) a déposé hier sa demande devant la Régie de l'énergie, qui tiendra des audiences à ce sujet en décembre prochain. Les groupes de consommateurs déplorent cette nouvelle augmentation substantielle, après celle de 4,3 % accordée plus tôt cette année par la Régie.

« C'est clair que, selon nous, ça entraîne une baisse du pouvoir d'achat pour les consommateurs », a dénoncé à *La Presse Affaires* Richard Dagenais, porte-parole de la Coalition des associations de consommateurs du Québec en matière d'énergie.

Cette hausse souhaitée par HQD est presque deux fois supérieure à la progression de l'indice des prix à la consommation. Pour expliquer l'ampleur de l'effort demandé à ses clients, la société d'État cite le coût des « nouveaux approvisionnements », surtout éoliens.

Ces achats d'énergie verte ont fait grimper de 2,1 % la facture totale d'approvisionnement en électricité dans la province. « On parle d'un coût d'approvisionnement



PHOTO PASCAL RATHÉ, LE SOLEIL

En vertu de programmes du gouvernement, Hydro-Québec doit acheter de l'énergie éolienne, malgré son coût trois fois supérieur à la moyenne.

de 10 sous le kilowattheure pour l'éolien, alors que le coût moyen est de 3 sous le kilowattheure », a fait valoir Patrice Lavoie, porte-parole d'Hydro.

Malgré le coût trois fois plus élevé de cette forme d'énergie, HQD doit « respecter les programmes d'achat en éolien qui sont établis par l'actionnaire », soit le gouvernement du Québec, a ajouté M. Lavoie.

### Le prix à payer

Dans les documents déposés hier à la Régie, HQD

indique que le coût des achats d'électricité s'élèvera à 5,8 milliards de dollars l'an prochain. Il s'agit d'une hausse de 348 millions par rapport à cette année, attribuable en bonne partie à la mise en service de nouveaux projets éoliens.

Selon Marcel Boyer, professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal et Fellow du CIRANO, cette progression des coûts était largement « anticipée » en raison du développement marqué du

parc éolien au Québec ces dernières années.

« L'énergie verte, que beaucoup demandent, coûte plus cher que l'énergie traditionnelle, a-t-il rappelé. Si les Québécois décident de s'approvisionner avec une énergie plus verte, ils doivent en assumer les coûts. »

Pour justifier la hausse de tarifs de 3,9 % demandée à la Régie, HQD mentionne également les investissements dans les réseaux de transport et de distribution d'électricité (+ 1,9 %), ainsi que

### ÉVOLUTION RÉCENTE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

2010

- > 0,5 % demandé
- > 0,4 % décision

2011

- > 0 % demandé
- > -0,4 % décision

2012

- > 1,7 % demandé
- > -0,5 % décision

2013

- > 3,3 % demandé
- > 2,41 % décision

2014

- > 5,8 % demandé
- > 4,3 % décision

L'indexation du bloc patrimonial (+ 0,4 %), dont les tarifs sont dégelés depuis cette année.

Les choses auraient toutefois pu être pires. Comme tous les autres ministères et organismes publics, Hydro a dû comprimer ses dépenses à la demande de Québec, en vue de rééquilibrer les finances de l'État. Sans ces « gains d'efficacité » de 50 millions de dollars, la hausse demandée aux Québécois aurait été de 4,4 % l'an prochain, a-t-on expliqué hier.

### 108 \$ pour une maison

L'ajustement tarifaire proposé par HQD se traduira par une hausse de la facture annuelle de 24 \$ pour un logement, de 62 \$ pour une petite maison, de 84 \$ pour une propriété de taille moyenne et de 108 \$ pour une grande maison. L'augmentation sera par ailleurs limitée à 3,5 % pour la clientèle industrielle de grande puissance, qui bénéficie du « tarif L ».

Si l'on se fie aux années précédentes, il y a fort à parier que la hausse réelle sera moindre. Depuis au moins cinq ans, la Régie de l'énergie a systématiquement octroyé des augmentations plus faibles que celles demandées par HQD, voire des baisses.

## Lunetteries New Look achète Greiche & Scaff

Lunetterie New Look renforcera sa présence au Québec puisque l'entreprise mettra la main sur l'enseigne Greiche & Scaff, détenue par Optic Direct, pour un montant de 17,75 millions.

La transaction, annoncée hier après la fermeture des marchés, comprend 49 magasins au Québec, dont 42 dans la grande région métropolitaine, ainsi qu'un laboratoire de fabrication de lentilles situé dans la métropole. Le chiffre d'affaires des activités acquises était évalué, pour la

période de 12 mois terminée le 31 mars, à approximativement 30,7 millions.

Le président de la société montréalaise, Martial Gagné, a souligné que l'enseigne Greiche & Scaff continuerait d'exister au sein du groupe New Look/Vogue Optical. En novembre dernier, Lunetterie New Look avait mis la main sur Vogue Optical pour 73,4 millions, ce qui a permis à la principale enseigne de l'optique au Québec de mettre le pied dans l'est du pays, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick,

à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. La société montréalaise a par ailleurs dévoilé un bénéfice net de 3,1 millions, ou 24 cents par action, au deuxième trimestre terminé le 28 juin, en hausse de 14,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Cette progression reflète notamment l'ajout des 65 magasins de Vogue Optical dans le giron de Lunetterie New Look. L'intégration de Vogue a également permis à l'entreprise québécoise d'atteindre

un record en ce qui a trait à son chiffre d'affaires, qui a atteint 35,1 millions, en progression de 47 % par rapport au deuxième trimestre de 2013.

Sur une base ajustée, le bénéfice s'est établi à 3,5 millions, ou 27 cents par action, contre 2,8 millions, ou 26 cents par action, pour la période correspondante l'an dernier.

À la Bourse de Toronto, l'action de Lunetterie New Look est demeurée inchangée hier, à 20,82 \$.

— La Presse Canadienne



Moteur de 328 ch de série



Berline sport Q50 à traction intégrale

INFINITI  
PERFORMANCE INSPIRÉE™



Traction intégrale intelligente livrable

LE SEUL LUXE  
QUE VOUS NE  
POUVEZ PAS  
VOUS OFFRIR,  
C'EST LE TEMPS.



Sièges rehaussés de cuir de série

### L'ÉVÉNEMENT VENTES INSPIRÉES DE INFINITI.

LES OFFRES SUR NOS MODÈLES 2014 SE TERMINENT LE 2 SEPTEMBRE.

Resentez l'exaltation des 328 chevaux de la Q50 2014 de Infiniti et ses incroyables taux de financement à partir de 0,9 %. De plus, avec des offres au comptant allant jusqu'à 3 000 \$, il n'a jamais été plus facile de s'offrir la traction intégrale intelligente livrable ou le système de direction adaptative. Avec de pareilles économies, Infiniti est un luxe que vous pouvez vous permettre.

### Q50 2014 DE INFINITI

Berline sport

Location à

1,9%

Bimensualité à partir de

288\$\*

Comptant initial

0\$

Dépôt de sécurité

0\$

Location de 48 mois exclusive, pour une durée limitée.

infiniti.ca

Park Avenue Infiniti  
8805, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (Québec)  
450-445-5799

Infiniti Laval  
1950, boul. Chomedey  
Laval (Québec)  
514-666-2710

Park Avenue Infiniti Boucherville  
1551-1 rue Ampère  
Boucherville (Québec)  
450-449-5005

Luciani Infiniti  
4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
514-731-7977

Spinelli Infiniti  
345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
514-697-5222

Albi Infiniti de Mascouche  
3600, Avenue de la Gare  
Mascouche (Québec)  
450-474-9000

\*Offre disponible uniquement sur approbation de crédit par l'entremise des Services financiers Infiniti pour une durée limitée. Offre disponible sur le modèle Q50 2014 (Q4XG74 AA00) annoncé/ Q50 2014 (Q4SG74 AA00) tel qu'illustré. Bimensualité de 288 \$/299 \$ pour un terme de 48/39 mois, avec 0\$/5 350 \$ en comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Première bimensualité requise à la signature du contrat. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$) et les droits spécifiques sur les pneus neufs (30 \$) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Location basée sur une allocation annuelle de 16 000 km avec kilométrage additionnel de 0,15 \$ le km. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Cette offre est disponible jusqu'à minuit le 2 septembre 2014, peut faire l'objet de changement sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti ou [infiniti.ca](http://infiniti.ca) pour connaître tous les détails. © Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de INFINITI sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

## LA PRESSE AFFAIRES



PHOTO CATHERINE LEFEBVRE COLLABORATION SPECIALE

Lino Saputo Jr, PDG de Saputo, s'adresse aux fonctionnaires réunis hier à l'occasion de l'assemblée générale annuelle. À droite, Lino Saputo, président du conseil d'administration, et Louis-Philippe Carrière, vice-président principal, finances et administration.

## CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

## Saputo éclaboussé par un scandale

SYLVAIN LAROCQUE

L'assemblée annuelle de Saputo, tenue hier à Laval, a été un peu plus mouvementée qu'à l'habitude. Une militante végétarienne a pris à partie le PDG de l'entreprise, Lino Saputo Jr, dans la foulée d'un scandale de maltraitance de vaches laitières en Colombie-Britannique.

En juin, le groupe Mercy for Animals Canada a rendu publique une vidéo tournée de façon clandestine dans la ferme laitière de la firme Chilliwack Cattle Sales, de loin la plus grande du Canada avec ses 3500 vaches. On y voit notamment de jeunes travailleurs donner de violents coups de bâton à des vaches et en suspendre d'autres par le cou à l'aide d'un tracteur. Les huit salariés concernés ont été congédiés, et des accusations criminelles pourraient être déposées contre eux.

La directrice de Mercy for Animals Canada, Krista Osborne, s'est présentée au micro pour accuser Saputo de

ne pas en faire assez pour que de tels gestes de cruauté ne se reproduisent pas. Le groupe a lancé une pétition en ligne pour faire pression sur l'entreprise. Plus de 120 000 signatures ont été recueillies jusqu'ici.

« À plusieurs reprises, Lino Saputo Jr a indiqué qu'il ferait tout en son pouvoir pour obtenir des changements importants à la réglementation laitière et il ne le fait tout simplement pas », a prétendu M<sup>me</sup> Osborne.

M. Saputo a répliqué que son entreprise a cessé de s'approvisionner auprès de Chilliwack Cattle Sales le temps que deux experts réalisent un examen indépendant de la ferme, qui a été concluant. La militante a déploré que l'interruption n'ait duré que deux jours.

« Nous sommes convaincus que ce genre d'abus survient à la grandeur du Canada », a affirmé Krista Osborne. Chaque fois que Mercy for Animals Canada fait enquête dans une ferme,

nous découvrons de la cruauté extrême. C'est pourquoi nous croyons que Saputo, à titre de plus important transformateur laitier au Canada, a une obligation de se pencher sur toute la chaîne d'approvisionnement. »

M. Saputo a expliqué qu'en vertu de la réglementation canadienne, les transformateurs n'ont pas le droit de refuser le lait d'une ferme en particulier, sauf s'il y a un problème de qualité. « Nous allons utiliser notre pouvoir et notre influence pour attirer l'attention des gens qui s'occupent du bien-être des animaux et obtenir des éléments de réforme dans notre industrie », a-t-il dit.

Mercy for Animals Canada réclame davantage de mesures législatives pour lutter contre la maltraitance, l'installation de caméras dans les fermes et l'intensification des inspections.

## Réactions

Chez les Producteurs laitiers du Québec, on a envoyé une note aux quelque 6000 fermes de la province

après l'éclatement du scandale de Chilliwack. La fédération projette de mettre en place un programme de certification des fermes qui respectent les meilleures pratiques d'élevage au cours des prochaines années. En Ontario, on est allé plus loin : on a carrément demandé aux producteurs de revoir leurs façons de faire.

« Les producteurs ont tout intérêt à bien soigner leurs animaux, c'est l'un des plus importants investissements qu'ils font, a relevé un porte-parole des Producteurs laitiers du Québec, François Dumontier. Maintenant, est-ce qu'on est à l'abri de ça? Bien sûr que non. »

M. Dumontier a néanmoins fait remarquer que des dérapages sont moins susceptibles de se produire dans des fermes de plus petite taille. Au Québec, la plupart d'entre elles comptent une soixantaine de vaches ou moins.

Au ministère de l'Agriculture du Québec, environ 200 inspecteurs effectuent des

LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE DE SAPUTO

Les résultats de l'entreprise montréalaise ont bénéficié de l'acquisition de la société australienne Warrnambool, conclue en janvier.

► **Revenus**: 2,62 milliards, en hausse de 20,6%

► **Profits nets**: 145,3 millions, en hausse de 8,6%

visites d'établissements agricoles et alimentaires, a précisé une porte-parole, Caroline Fraser. Les règles sur le bien-être animal ont été resserrées en 2012.

Au cours des dernières années, 40 entreprises et individus ont été condamnés pour des infractions au bien-être des animaux. Les amendes sont toutefois modestes : elles ont totalisé 37 000\$. Aucune ferme laitière ne figure sur la liste des contrevenants.

## Médias Rupert Murdoch renonce à acheter Time Warner

NEW YORK — Le magnat des médias Rupert Murdoch a retiré hier son offre de rachat du groupe américain Time Warner, invoquant le refus de ce dernier de l'examiner.

« Notre proposition avait un grand intérêt stratégique et une logique financière convaincante, et notre approche a toujours été amicale, a indiqué le milliardaire américain d'origine australienne. Toutefois, la direction et le conseil d'administration de Time Warner ont refusé d'explorer avec nous une offre », et « la réaction de notre cours de Bourse depuis notre proposition sous-évalue notre titre et rend la transaction non attractive pour les actionnaires de Fox », ce qui « nous a conduits à retirer notre offre », poursuit-il. La société 21st Century Fox, qui héberge depuis un an les actifs audiovisuels de M. Murdoch, avait confirmé à la mi-juillet avoir fait « une offre ferme » de fusion à Time Warner, propriétaire notamment de la chaîne HBO et des studios de cinéma Warner Bros. Fox proposait quelque 80 milliards US en numéraire et en actions, mais Time Warner avait rejeté l'offre, jugeant qu'elle n'était pas assez élevée. Fox a



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Rupert Murdoch

finallement décidé hier de reverser des liquidités à ses actionnaires, par le truchement de 6 milliards US de rachats d'actions. Dans les échanges électroniques suivant la clôture de la Bourse de New York, l'action de Time Warner plongeait de 11,96 %, tandis que celle de Fox gagnait 8,15 %, à 33,85 \$US. — Agence France-Presse

## Apple Un nouvel iPhone en septembre

NEW YORK — Le groupe informatique américain Apple dévoilera sa nouvelle génération d'iPhone le 9 septembre, affirme le site internet spécialisé Re/Code, sans citer ses sources. Une porte-parole d'Apple, contactée par l'AFP, n'a pas voulu faire de commentaire. D'après Re/Code, Apple pourrait présenter des téléphones à grands écrans de 4,7 et 5,5 po de diagonale (11,9 et 14 cm), contre seulement 4 po (10,1 cm) pour ses modèles 5S et 5C lancés l'an dernier. En plus du grand écran et d'un design rafraîchi, des sites spécialisés ont envisagé l'hypothèse que le nouveau modèle, qu'ils ont surnommé « iPhone 6 », pourrait par exemple incorporer une fonction de paiement mobile. Apple



PHOTO ARCHIVES REUTERS

présente traditionnellement un nouvel iPhone chaque année. En septembre 2013, il en avait lancé deux : le 5S, plus haut de gamme, et le 5C, un peu moins cher. — Agence France-Presse

## À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

## AUJOURD'HUI

Agrium	BPA 2T: 4,11\$
Dorel	BPA 2T: 69¢
Financière Sun Life	BPA 2T: 72¢
Groupe Canam	BPA 2T: 24¢
Tim Hortons	BPA 2T: 86¢

## DEMAIN

Air Canada	BPA 2T: 47¢
BCE	BPA 2T: 84¢
GLV	BPA 1T: 2¢
Heroux-Devtek	BPA 1T: 14¢
Telus	BPA 2T: 58¢

## VENDREDI 8 AOÛT

Commerce de gros (É-U)	juin: 0,7%
	mai: 0,5%
Power Corp	BPA 2T: 69¢
SNC-Lavalin	BPA 2T: 64¢
Stella-Jones	BPA 2T: 44¢

## LUNDI 11 AOÛT

Black Diamond	BPA 2T: -6¢US
Cargojet	BPA 2T: -17¢
Emera	BPA 2T: 31¢
Lfeway Foods	BPA 2T: 4¢US
Sysco	BPA 4T: 50¢US

## MARDI 12 AOÛT

Cascades	BPA 2T: 10¢
High LIner Foods	BPA 2T: 36¢
JDS Uniphase	BPA 4T: 13¢US
Rona	BPA 2T: 35¢
Valspar	BPA 3T: 1,16\$US

## MERCREDI 13 AOÛT

Ventes au détail (É-U)	juillet: 0,4%
	juin: 0,4%
CAE	BPA 1T: 18¢
Fiera	BPA 2T: 19¢
Metro	BPA 3T: 1,64\$

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresse.ca

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

	1	6	5		9		7	8
						7		3
7					8		6	
5		8						
				9	1		8	
		4					1	
8				3		6	5	
	6			5				4
		9	1					

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

3	9	6	7	2	8	1	5	4
1	4	7	9	3	5	6	8	2
2	8	5	1	6	4	7	3	9
9	5	2	6	1	3	4	7	8
4	7	1	8	5	9	3	2	6
6	3	8	4	7	2	9	1	5
7	2	4	3	8	6	5	9	1
5	6	3	2	9	1	8	4	7
8	1	9	5	4	7	2	6	3

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2962

Par Fabien Savary

2961

LA  
PRESSE

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

VIE AU TRAVAIL

# Le manque de reconnaissance mine le moral des troupes



NATHALIE CÔTÉ  
COLLABORATION SPÉCIALE

**Vous bossez d'arrache-pied, mais vos efforts semblent passer inaperçus. Votre patron commente rarement votre travail et lorsqu'il le fait, c'est pour le critiquer. Son manque de reconnaissance pourrait bien nuire à votre santé mentale.**

« La reconnaissance est un besoin fondamental pour tous les êtres humains, rappelle Julie Carignan, psychologue chez SPB psychologie organisationnelle. Pour se développer et s'améliorer, un employé a besoin de rétroactions. » Or, certains patrons hésitent à complimenter leurs travailleurs par crainte que cela leur monte à la tête. D'autres ne prennent tout simplement pas le temps ou mettent seulement l'accent sur ce qui va mal. Finalement, certaines personnes ont moins besoin de reconnaissance et ont tendance à en donner peu.

Mais, quelle que soit la raison, les conséquences peuvent être importantes sur le moral des troupes. Une diminution de la motivation, de l'engagement et même de la performance peut apparaître. « Si vous ne recevez jamais de compliments, il est possible que vous pensiez devoir changer, explique M<sup>me</sup> Carignan. Quelqu'un pourrait donc modifier à tort un comportement très fonctionnel, faute de rétroaction positive. » Pire encore, certains employés



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

« La reconnaissance est un besoin fondamental pour tous les êtres humains. Pour se développer et s'améliorer, un employé a besoin de rétroactions », estime Julie Carignan, psychologue chez SPB psychologie organisationnelle.

pourraient finir par ressentir de la détresse psychologique.

## Santé mentale en jeu

Récemment, un groupe de chercheurs de l'Université

de 2000 cols blancs de la fonction publique. En neuf ans, ils les ont questionnés à trois reprises sur l'effort fourni (heures supplémentaires, tâches plus exigeantes,

travailleurs qui ressentent un fort déséquilibre entre les deux courent un risque 38 % plus grand d'avoir une première absence pour cause de santé mentale!

**« Si vous ne recevez jamais de compliments, il est possible que vous pensiez devoir changer. Quelqu'un pourrait donc modifier à tort un comportement très fonctionnel, faute de rétroaction positive. »** — Julie Carignan, psychologue

Laval a d'ailleurs démontré un lien entre un déséquilibre effort-reconnaissance et une hausse des congés pour des raisons de santé mentale. Ils ont suivi plus

manque de temps, interruptions fréquentes) ainsi que sur la reconnaissance reçue (rétroactions positives, rémunération, sécurité d'emploi, promotion). Résultat: les

« Ce n'est pas anodin, tranche Ruth Ndjaboue, l'une des chercheuses. De toutes les absences, celles causées par des problèmes de santé mentale sont

les plus longues. Elles ont aussi le plus haut taux de récurrences. »

Par ailleurs, même si les femmes s'absentent davantage pour des raisons de santé mentale en général, les hommes seraient plus nombreux à être affectés par le manque de reconnaissance. Ils courent trois fois plus de risques de s'absenter que ceux dont le travail est très valorisé. Chez les femmes, la hausse est de 24 %. « Une hypothèse serait qu'elles sont habituées à recevoir moins de reconnaissance que les hommes », indique M<sup>me</sup> Ndjaboue.

## L'art de la reconnaissance

De la tape dans le dos à la promotion en passant par l'augmentation de salaire, la reconnaissance peut s'exprimer de différentes façons. « La meilleure méthode dépend du contexte et de la personne concernée », note M<sup>me</sup> Carignan. Par exemple, le bonus peut être indiqué lorsqu'un travailleur peut avoir un contrôle sur le résultat, comme dans la vente. Ce peut l'être moins pour d'autres types de postes.

La reconnaissance devrait idéalement se faire sur trois plans:

> reconnaître la présence de l'employé en le saluant et en lui demandant comment il va, par exemple. « Et prendre le temps d'écouter la réponse », insiste la psychologue;

> s'attarder au processus de travail, soit le féliciter sur les méthodes utilisées, sur ses efforts, etc.;

> souligner les résultats lorsqu'ils sont au rendez-vous.

Mais attention, la manière est aussi importante, sinon plus, que le geste lui-même. « J'ai déjà vu un établissement de santé envoyer des montres par la poste avec un mot générique à tous ses employés cumulant 25 ans de service, raconte M<sup>me</sup> Carignan. Ça enlève la beauté du geste. Plus on personnalise la reconnaissance, plus elle sera efficace. » Elle doit également être empreinte d'authenticité, sinon le travailleur va le ressentir.

# L'endettement des ménages s'alourdit

Les Canadiens sont de plus en plus endettés. C'est ce que révèle la plus récente étude annuelle du Groupe BMO (Banque de Montréal) sur l'endettement. Celui-ci s'est creusé dans toutes les provinces, sauf l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Les Québécois peuvent se targuer d'être les moins endettés au pays, même si la somme de leurs dettes est passée de 56 860 \$ à 59 805 \$, de 2013 à 2014. Explications.



ISABELLE MASSÉ

## 76 140 \$

La dette moyenne des ménages canadiens a crû de 72 045 \$ à 76 140 \$, de 2013 à 2014. L'Alberta est la province avec l'endettement et la hausse d'endettement les plus élevés: de 2013 à 2014, la somme est passée de 80 026 \$ à 124 838 \$, soit un bond de 37 %. Les raisons? À la fois l'économie prospère de la province, son activité immobilière intense et les revenus en hausse de ses habitants. « Si la dette des ménages albertains est si élevée par rapport aux autres provinces, c'est peut-être en partie à cause de la hausse rapide des prix des maisons, qui a obligé les acheteurs à contracter des emprunts hypothécaires plus élevés », résume Sal Guatieri, économiste principal de BMO Marchés des capitaux.

## Cartes de crédit

Plus d'un Canadien sur deux a une dette de carte de crédit, 43 % ont une dette hypothécaire, soit une hausse de 13 % de 2013 à 2014. Et 13 % ont un prêt étudiant. « Mais les dettes de carte de crédit et les prêts étudiants sont à la baisse, note Alex Koustas, économiste de BMO Marchés des capitaux. En général, au Canada, le taux de croissance du crédit est de 6 % et les revenus disponibles sont en hausse de 3,5 %. Le rythme de croissance du crédit devient égal avec les revenus disponibles. »

## Les Québécois plus sages

Malgré une hausse, c'est au Québec que l'endettement moyen est le moins élevé. Celui-ci s'établit à 59 805 \$, en hausse de 5 %. « Le prix des maisons n'augmente pas aussi vite que dans le reste du Canada, souligne Alex Koustas. Par ailleurs, étonnamment, le nombre de prêts étudiants est nettement inférieur dans le reste du Canada même si les droits de scolarité sont plus élevés ailleurs qu'au Québec. »

## Beau ou pas dans les Prairies?

Contrairement aux autres provinces, on note une baisse de l'endettement moyen au Manitoba et en Saskatchewan. Celui-ci est effectivement passé de 82 100 \$ à 68 437 \$ en un an. L'Ontario est dans la même situation, où l'endettement moyen a glissé de 76 970 \$ à 67 507 \$. « L'économie a ralenti un peu au Manitoba et en Saskatchewan et ça a poussé les ménages à réduire leur crédit personnel », dit Alex Koustas.

## Un problème à la longue?

« Je ne crois pas, répond Alex Koustas. Selon Statistique Canada, le revenu personnel augmente de façon plus poussée (3,5 %). L'économie avance à un rythme assez bon et le taux de chômage baisse. » En Colombie-Britannique, l'endettement moyen s'élève à 99 834 \$ et dans les provinces de l'Atlantique, à 64 120 \$.



PHOTO ARCHIVES, CNW

L'endettement supérieur en Alberta s'explique en grande partie par la hausse rapide du prix des maisons. Ci-dessus, un nouvel ensemble résidentiel domiciliaire à Canmore, au pied des Rocheuses.



GESTION DE CAPITAUX ROTHENBERG

**ADJOINT(E)  
EN ADMINISTRATION**

Firme de courtage recherche personne parfaitement bilingue ayant de l'expérience en administration CSI licence un atout.

Salaire, primes, et avantages sociaux

Soumettre votre candidature par courriel : [aperrotta@rothenberg.ca](mailto:aperrotta@rothenberg.ca)



Roche recrute pour son projet à Kitimat en Colombie-Britannique

**Techniciens et ingénieurs en démarrage d'usine (TEC/14/267)**

Roche est une équipe unique. **Faites-en partie!**

- Carrière enrichissante
- Salaire compétitif
- Projets stimulants
- Avantages concurrentiels

Postulez en ligne: [roche.ca/carrieres](http://roche.ca/carrieres)



## LA PRESSE AFFAIRES

## Le nouveau BB



PAUL DURIVAGE  
BILLET  
BOURSIER

« Note à Wall Street : Changez votre état d'esprit (concernant BlackBerry) et mettez un nouvel analyste au boulot avant que vous manquiez une réelle opportunité », prévenait déjà en janvier le site d'analyse boursière Citron Research. Fait rare, Citron, qui se spécialise dans la démolition de titres, se déclarait « acheteur » des actions étiquetées « BB ».

Bien vu, car l'entreprise ontarienne s'avère une affaire des plus juteuses en Bourse avec un gain de plus de 32 % depuis le début de l'année. Le titre, en hausse de 1,2 % dans un marché par ailleurs baissier, cotait à 10,27 \$ à la fermeture de la Bourse de Toronto, hier. Il avait monté jusqu'à 12,37 \$ à la mi-juillet avant de se replier avec le marché.

Les actionnaires de BlackBerry peuvent se réjouir de n'avoir rien perdu depuis le rejet de l'offre de 9 \$US pièce du fonds d'investissement privé canadien Fairfax Financial, en septembre dernier. Les investisseurs de la bulle internet des années 2000



Sous la direction de John Chen, BlackBerry a terminé sa restructuration et a repensé sa stratégie de marché en se concentrant sur la sécurité mobile.

PHOTO MIKE SEGAR, REUTERS

n'ont pas encore cette chance. Les actions de BlackBerry, alors connu sous le nom de Research In Motion, valaient jusqu'à 148 \$ pièce en 2008.

#### Mission accomplie

« Nous avons terminé notre processus de restructuration et la réduction de la force de travail qui a commencé voilà trois ans est maintenant derrière nous », a enfin pu annoncer le président de BlackBerry, John Chen, à ses employés, vendredi dernier. Des employés qui ne sont

plus que 7000 environ, contre 17 500 en 2011.

Mais c'est cette structure plus légère qui permet à l'ancien RIM d'aborder son renouveau axé sur la sécurité mobile. L'entreprise n'abandonne pas les téléphones intelligents à clavier, toujours appréciés, mais vise une cible plus précise.

BlackBerry a déjà repris le chemin des acquisitions. Elle a signé à la fin du mois de juillet son premier rachat depuis deux ans et demi, celui de l'allemand Secusmart.

Cette société est connue pour sécuriser le BlackBerry de la chancelière allemande Angela Merkel. Le fabricant ambitieux d'équiper les dirigeants politiques partout dans le monde et de contrecarrer les plans de SGP Technologies avec son Blackphone crypté.

Pour remettre BlackBerry sur pied, John Chen a également cédé des actifs non stratégiques comme ses avoirs immobiliers. Plus récemment, il s'est séparé de son centre de recherche et développement en Allemagne. Le fabricant

## Semi-remorques Le bénéfice de Manac recule de 45 %

### AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

#### AÉROPORTS DE MONTRÉAL APPELS D'OFFRES APPROVISIONNEMENT

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPEL D'OFFRES » sur [admtl.com](http://admtl.com).

Ahuntsic-Cartierville

### Montréal

#### APPEL D'OFFRES Appel d'offres : S2014-017

**Descriptif :** Travaux de planage et reconstruction de trottoirs sur l'avenue Émile-Journault, entre les avenues Papineau et André-Grasset et construction de nouveaux trottoirs et reconstruction de trottoirs là où requis dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PRR 2014)

L'ouverture des soumissions prévue pour le mercredi 6 août 2014 à 11 h est reportée au mardi 12 août 2014 à 11 h.

**DONNÉ** à Montréal, ce sixième jour d'août deux mille quatorze.

M<sup>e</sup> Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut

#### Appel d'offres

### Montréal

#### Service de l'eau – Direction de l'épuration des eaux usées

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour : le 10 septembre 2014

**Catégorie :** Construction  
**Appel d'offres :** 1366-AE

**Descriptif :** Mise à niveau de treize vannes murales 638-M11-021 à 638-M11-034 pour l'alimentation des dessableurs de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

**Date d'ouverture :** Le 10 septembre 2014

**Dépôt de garantie :** 10% du montant de la soumission

**Visite :** Individuelle sur rendez-vous les 7 et 8 août et du 25 au 29 août 2014

**Renseignements :** Claude Meunier, ing. : 514 280-4418

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 août 2014.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 août 2014

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

Manac a fait état d'un bénéfice net en baisse de 45 % pour son deuxième trimestre, un résultat inférieur aux attentes que le constructeur de semi-remorques a attribué en partie aux frais encourus pour réaliser l'acquisition de la britanno-colombienne Peerless au cours de cette période.

La société de Saint-Georges, en Beauce, a affiché un bénéfice net de 1,9 million de dollars, soit 11 cents par action, pour le trimestre clos le 21 juin, par rapport à celui de 3,5 millions, ou 29 cents par action, réalisé à la même période l'an dernier. Ses revenus se sont chiffrés à 72,1 millions, ce qui représente une baisse de 8,6 % comparativement

aux revenus de 78,9 millions à la même période en 2013.

Les analystes attendaient de meilleurs résultats, soit un bénéfice net de 29 cents par action et des revenus de 78 millions, d'après les prévisions recueillies par Thomson Reuters.

Les plus récents résultats comprennent des frais de 800 000 \$ liés à l'acquisition de Peerless, transaction clôturée le 17 juin. En plus de ces coûts, le président et chef de la direction de Manac, Charles Dutil, a expliqué le recul du bénéfice par la composition des ventes, qui comportait une plus grande proportion de fourgons par rapport à l'an dernier.

— La Presse Canadienne

### AVIS DE RÈGLEMENT DES RECOURS COLLECTIFS

#### VISANT LES DÉFIBRILLATEURS GUIDANT

Veillez lire attentivement le présent avis car il pourrait avoir une incidence sur vos droits

LE PRÉSENT AVIS s'adresse à toutes les personnes qui ont reçu au Canada l'un des défibrillateurs ci-après mentionnés, fabriqués par Guidant (le « Groupe des patients ») :

Défibrillateurs	Modèles
Ventak Prizm 2 DR	1861 (fabriqué au plus tard le 6 octobre 2005)
Contak Renewal	H135 (fabriqué au plus tard le 24 novembre 2005)
Contak Renewal 2	H155 (fabriqué au plus tard le 24 novembre 2005)
Contak Renewal 4	H190 et H195 (fabriqué au plus tard le 12 juillet 2005)
Contak Renewal 4 HE	H197 et H199 (fabriqué au plus tard le 12 juillet 2005)
Contak Renewal 4 AVT	M170 et M175 (fabriqué au plus tard le 12 décembre 2005)
Contak Renewal 4 AVT HE	M177 (fabriqué au plus tard le 12 décembre 2005)
Ventak Prizm AVT	1900
Vitality AVT	A135 et A155 (fabriqué au plus tard le 25 novembre 2005)

et aux membres de leurs familles (le « Groupe des membres des familles »), conjointement le (« Groupe »).

#### LES ACTIONS

L'action LeFrancois c. Guidant Corporation a été intentée devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour »), numéro de dossier CV-13-19103. Des recours collectifs semblables ont également été intentés contre Guidant au Québec, sous l'action Bolton c. Guidant Corporation, numéro de dossier 500-06-000303-053 et en Colombie-Britannique, sous les actions Jones v. Guidant Corporation, numéro de dossier S-054298 et Garret v. Guidant Corporation, numéro de dossier S-054656. Les demandeurs aux termes des recours collectifs prétendent que Guidant a fait preuve de négligence dans la conception et la fabrication des défibrillateurs.

#### LE RÈGLEMENT

Le 27 mars 2014, la Cour a approuvé le règlement de l'action de l'Ontario. Le présent avis résume les modalités du règlement. Dans le cadre de ce règlement, l'action de la Colombie-Britannique a été rejetée et l'action du Québec a été abandonnée. Les personnes qui auraient été parties à ces actions sont admissibles à la participation au règlement de l'action en Ontario. Le montant du règlement est d'environ 3 072 000 \$. Ce montant, déduction faite des frais juridiques approuvés par la Cour pour les avocats, sera distribué aux membres du Groupe ou à leur nom comme suit :

- une somme d'environ 6 000 \$ à chaque membre du Groupe des patients qui, selon les dossiers de Guidant, a fait retirer un défibrillateur à la suite d'une mise en garde (les « Membres du groupe des patients admissibles »). Cette somme comprend les réclamations des membres du Groupe des membres des familles;
- les membres du Groupe des patients admissibles qui réussissent à faire valoir une réclamation pour une somme en sus de l'indemnité de 6 000 \$ au titre de blessures extraordinaires sont admissibles à une compensation additionnelle;
- 300 000 \$ aux assureurs-santé provinciaux;
- 200 000 \$ pour couvrir les coûts d'administration du règlement.

Guidant a dressé la liste des membres du Groupe des patients qui ont fait retirer un défibrillateur à la suite d'une mise en garde. Afin de déterminer si votre nom figure sur cette liste, veuillez communiquer avec l'administrateur nommé par la Cour. Si votre nom ne figure pas sur la liste et que vous estimez qu'il devrait y être, vous pouvez vous informer auprès de l'administrateur nommé par la Cour de la procédure à suivre pour faire inscrire votre nom sur la liste.

L'entente de règlement et tous les autres documents pertinents peuvent être consultés à l'adresse [www.guidant-dassaction.com](http://www.guidant-dassaction.com)

#### INTERPRÉTATION

Le présent avis constitue un résumé de certaines modalités de l'ordonnance d'approbation. Si un conflit entre les modalités du présent avis et celles de l'ordonnance d'approbation survient, l'ordonnance d'approbation a préséance.

#### QUESTIONS

Les questions à l'intention des avocats des membres du Groupe peuvent être adressées à :

Jay Strosberg  
Sutts, Strosberg LLP  
600-251 Goyeau Street  
Windsor (Ontario) N9A 6V4  
Tél. : 866.306.0287 - Téléc. : 866.316.5308  
Adresse électronique : [guidant@strosbergco.com](mailto:guidant@strosbergco.com)

**Le présent avis a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Les questions sur le contenu du présent avis ne devraient PAS être adressées à la Cour supérieure de justice de l'Ontario.**

## Difficultés financières Second Cup annonce la suspension de son dividende

La chaîne de cafés Second Cup a suspendu son dividende dans le cadre d'un plan axé sur la croissance de ses activités.

L'entreprise, qui connaît des difficultés dans un contexte de concurrence accrue dans le marché du café, a indiqué hier avoir enregistré au deuxième trimestre un bénéfice net ajusté de 8 cents par action, comparativement à un bénéfice net ajusté de 14 cents par action il y a un an. Les ventes ont chuté de 3,9 %, à 45,8 millions de dollars, au cours de la période de 13 semaines qui s'est terminée le 28 juin, tandis que celles des cafés ouverts depuis au moins un an ont reculé de 5 %. Par ailleurs, les revenus de la chaîne – qui incluent les redevances – ont glissé à

6,5 millions, contre 6,6 millions. Les coûts d'exploitation ont augmenté à 4,1 millions, contre 3,8 millions il y a un an.

La suspension du dividende survient alors que la direction de l'entreprise se penche sur des « occasions attrayantes pour investir du capital ». Second Cup a entrepris de revoir ses activités dans le but de faire concurrence aux imposants rivaux que sont Tim Hortons, Starbucks et McDonald's, qui a effectué une importante percée dans le secteur du café il y a plusieurs années. Au cours des récents trimestres, la chaîne a réduit sa structure de direction et a cherché à accroître la rentabilité des établissements de ses franchisés.

— La Presse Canadienne

#### Appel d'offres

### Montréal

#### Direction générale adjointe – Services institutionnels Service de l'approvisionnement

**Appel d'offres :** 14-13794

Services professionnels en ingénierie pour l'étude du réseau électrique à la station d'épuration des eaux usées J.-M.-Marcotte

**L'ouverture des soumissions prévue pour le 20 août 2014 est reportée au 27 août 2014 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.**

Montréal, le 6 août 2014

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

#### Appel d'offres

### Montréal

#### Service de la gestion et de la planification immobilière Division de la gestion immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** travaux  
**Appel d'offres :** 5728

**Descriptif :** Entrepôt Chauveau (0527) – Réfection de l'enveloppe et travaux connexes

**Date d'ouverture :** 25 août 2014

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

**Renseignements :** pour toute question, s'adresser à [dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Visites :** Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 13 août 2014, à 15h00. Les visites auront lieu du 11 août 2014 au 15 août 2014 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00; 10h00; 11h00; 13h00 et 14h00.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à [dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:dsti.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 06 août 2014.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 06 août 2014

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

## LA RECOMMANDATION

Les analystes demeurent réservés concernant BlackBerry, mais sont un peu plus nombreux à s'y intéresser comme suggéré par Citron. Ainsi, 10 recommandent la vente du titre, 24 conseillent de le conserver et 5 seulement sont acheteurs, selon la dernière recension de l'agence financière Bloomberg. L'analyste Daniel Chan, de Scotia Capital, croit que BlackBerry peut devenir le « Google ou Twitter du web 3.0 » avec son infrastructure sécurisée. Mais ces services ne rapportent pas avant deux à cinq ans, prévient-il.

essaie également d'optimiser sa chaîne de production en partenariat avec l'assembleur taiwanais Foxconn.

#### Prochaine étape

Maintenant que l'entreprise a « la bonne structure », le grand patron, connu pour avoir redressé l'éditeur de logiciels Sybase dans les années 90, se dit persuadé de sortir du rouge en 2015, mais avoue n'avoir « plus le droit à l'erreur ».

John Chen a pris la direction de BlackBerry il y a moins d'un an. Il avait alors confié avoir trouvé l'entreprise dans un pire état que ce qu'il avait imaginé. Il faut rappeler qu'en 2009, le fleuron de Waterloo occupait le deuxième rang mondial des fabricants de téléphones intelligents, derrière Nokia et devant Apple. Sa part de marché n'était plus que de 0,6 % au deuxième trimestre de 2014, selon Strategy Analytics.

# La glissade reprend

AGENCE FRANCE-PRESSE  
LA PRESSE CANADIENNE  
REVUE  
BOURSIÈRE

La Bourse de New York a terminé en nette baisse hier, fébrile devant un regain de tensions dans la crise ukrainienne et de nouvelles spéculations sur la politique monétaire américaine: le Dow Jones a perdu 0,84% et le NASDAQ, 0,71%.

Selon des résultats définitifs, l'indice Dow Jones a cédé 139,81 points à 16 429,47 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 31,05 points à 4352,83 points.

L'indice élargi S&P 500 a lâché 0,97%, ou 18,78 points, à 1920,21 points.

Dans le rouge dès le début de la journée, les indices ont nettement creusé leurs pertes en deuxième partie de séance « après un commentaire du ministre polonais des Affaires

étrangères évoquant la possibilité d'une invasion de l'Ukraine par la Russie », a indiqué Michael James, de Wedbush Securities.

Les combats entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses se sont intensifiés hier autour de Donetsk, le principal fief des insurgés.

« pourrait changer la donne », a estimé Mace Blicksilver, de Marblehead Asset Management.

Les indices new-yorkais ont aussi pâti de l'humeur maussade qui plane sur le marché depuis la semaine dernière. L'une des principales questions que se posent

américain en juillet, un peu décevant mais solide, avaient à cet égard fortement déstabilisé le marché.

Les statistiques sur l'économie américaine publiées hier ont conforté ce sentiment.

La croissance de l'activité dans le secteur des services a d'une part accéléré plus

Les indices ont nettement creusé leurs pertes en deuxième partie de séance « après un commentaire du ministre polonais des Affaires étrangères évoquant la possibilité d'une invasion de l'Ukraine par la Russie », a indiqué Michael James, de Wedbush Securities.

À la frontière, la pression s'était accrue lundi avec le début de manœuvres militaires russes impliquant plus de 100 avions de combat. Le président russe Vladimir Poutine a aussi annoncé hier avoir ordonné au gouvernement de préparer des mesures de riposte aux sanctions européennes et américaines.

Une posture plus agressive de la part de Moscou

les courtiers américains est en effet de savoir quand la banque centrale (Fed) va commencer à relever ses taux d'intérêt, actuellement proches de zéro pour stimuler le crédit.

L'annonce la semaine dernière d'un rebond spectaculaire de la croissance de 4% au deuxième trimestre puis la publication d'un rapport sur l'état du marché du travail

que prévu en juillet aux États-Unis, selon l'association professionnelle ISM. Les commandes reçues par les industries manufacturières ont de leur côté progressé plus fortement qu'attendu.

Sur le front des valeurs, la chaîne de distribution américaine Target a chuté de 4,65%, victime de la révision à la baisse de sa prévision de bénéfices annuels en raison

de l'attaque informatique dont elle a été victime à la fin 2013.

Le groupe de médias Gannett a perdu de son côté 1,05%. Il a annoncé sa scission en deux sociétés indépendantes, cotées en Bourse, l'une axée sur la presse papier traditionnelle et l'autre, sur l'audiovisuel et le numérique.

La Bourse de Toronto a clôturé en baisse, les secteurs liés aux ressources naturelles ayant perdu des plumes avec la publication de données décevantes au sujet de l'économie chinoise.

L'indice composé S & P/TSX a échappé 27,55 points pour terminer la séance à 15 187,71 points, après la publication d'un rapport montrant que les industries des services de la deuxième économie mondiale avaient progressé à leur plus faible cadence depuis novembre 2005. L'indice HSBC de l'activité de l'industrie des services en Chine a reculé à 50 points en juillet, par rapport à 53,1 points le mois précédent.

Le dollar canadien s'est pour sa part déprécié de 0,28 cent US à 91,24 cents US, son plus faible niveau depuis le 2 mai.

## Chambre de la sécurité financière Michel Marcoux radié provisoirement

Le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière ordonne la radiation provisoire du conseiller financier vedette Michel Marcoux. M. Marcoux fait face à 24 chefs d'accusation, parmi lesquels figure une accusation d'avoir détourné ou d'avoir aidé à détourner la somme de 1 million de dollars.

La cause devait être entendue sur les fonds cet été, mais elle a été reportée après que le conseiller sur la sellette a congédié son procureur, deux jours avant le début des audiences sur la culpabilité. La radiation provisoire est une mesure exceptionnelle ordonnée lorsqu'il y a urgence d'agir pour la protection du public, rappelle la

Chambre dans un communiqué annonçant la radiation de Michel Marcoux. « Dans sa décision, y lit-on, le comité de discipline, après avoir rejeté la requête en irrecevabilité présentée par M. Marcoux, déclare que tant la plainte initiale que celle amendée font état de nombreux reproches qui sont graves et sérieux et qui portent atteinte à la raison d'être de la profession. » Le comité demande la publication de la décision en raison de la grande visibilité de M. Marcoux dans les médias. Celui qui a agi à titre de chroniqueur dans de nombreux médias a publié une quinzaine de livres sur le placement au fil des ans.

— André Dubuc



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Michel Marcoux fait face à 24 chefs d'accusation.

**CET ÉTÉ,  
SORTEZ  
PRENDRE  
L'ART.**



Cet été,  
peu importe  
où vous êtes,  
restez à l'affût  
des festivals  
d'ici et d'ailleurs.  
Tous les jours,  
dès 5 h 30  
(heure d'ici).

**MA  
PRESSE  
ET  
TELLEMENT  
+**



App Store est une marque de service d'Apple Inc.



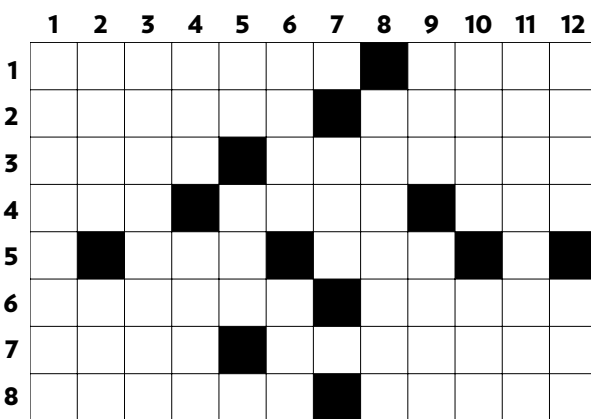
Google Play est une marque déposée de Google Inc.

LaPressePlus.ca



# MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



## HORIZONTALEMENT

- Morceau de viande de pain etc. coupé assez mince. - Tue quelqu'un avec une arme à feu.
- Trait que l'on trace sur un mot pour l'annuler. - Sentiment très intense entre deux personnes.
- Division d'une pièce de théâtre. - Possibilité d'agir, de penser, de s'exprimer selon ses propres choix.
- Animal sans pattes, au corps mou et long. - Un véhicule qui ne pollue pas. - Partie du corps qui va des épaules aux reins.

- C'est une personne avec qui on s'entend bien. - Interjection qui marque l'hésitation.
- Réduites en poudre. - Ouvrage textile que l'on dispose sur le sol.
- Qui lui appartient. - Se sert de quelque chose.
- C'est le fait de se tromper, de faire une faute. - Fait de garder chez soi des objets volés.

## VERTICALEMENT

- Passé d'un côté, d'un bord à l'autre.
- Subdivision d'une espèce animale. - Mélodie, morceau de musique.

- Réussir à prendre au piège.
- Déshabillée. - Dirige, commande un groupe.
- Symbole chimique du chrome. - C'est le contraire de la mort.
- Appelé de loin. - En qui l'on peut avoir confiance.
- Celle d'Anticosti, par exemple.
- Avoir finalement un résultat.
- L'esprit du corps. - Bruni par le soleil et le grand air.
- Côté, pourtour de quelque chose. - Oiseau qui frappe l'écorce des arbres avec son bec.
- Donne son accord.
- Diablement. - Il y en a dans l'eau de mer.

## SOLUTION du dernier numéro

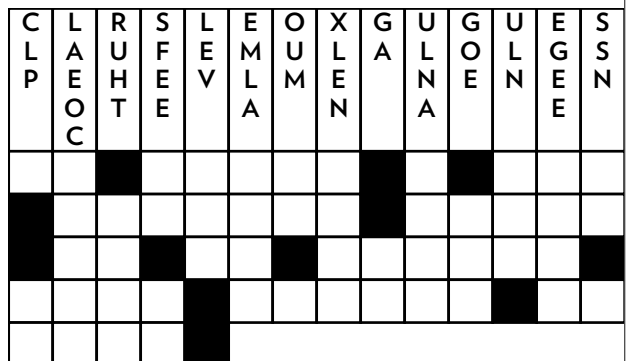
1	F	I	N	L	A	N	D	E	A	B	C
2	O	C	E	A	N	E	M	P	I	R	E
3	R	I	T	E	N	T	E	R	R	E	S
4	M	S	U	R	T	U	E	T	E	T	
5	E	H	S	I	T	E	C	H	E	F	
6	L	E	V	I	E	R	T	O	I	L	E
7	L	I	O	N	I	S	O	C	E	L	E
8	E	N	L	E	V	E	P	E	R	E	S

# CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Proverbe russe



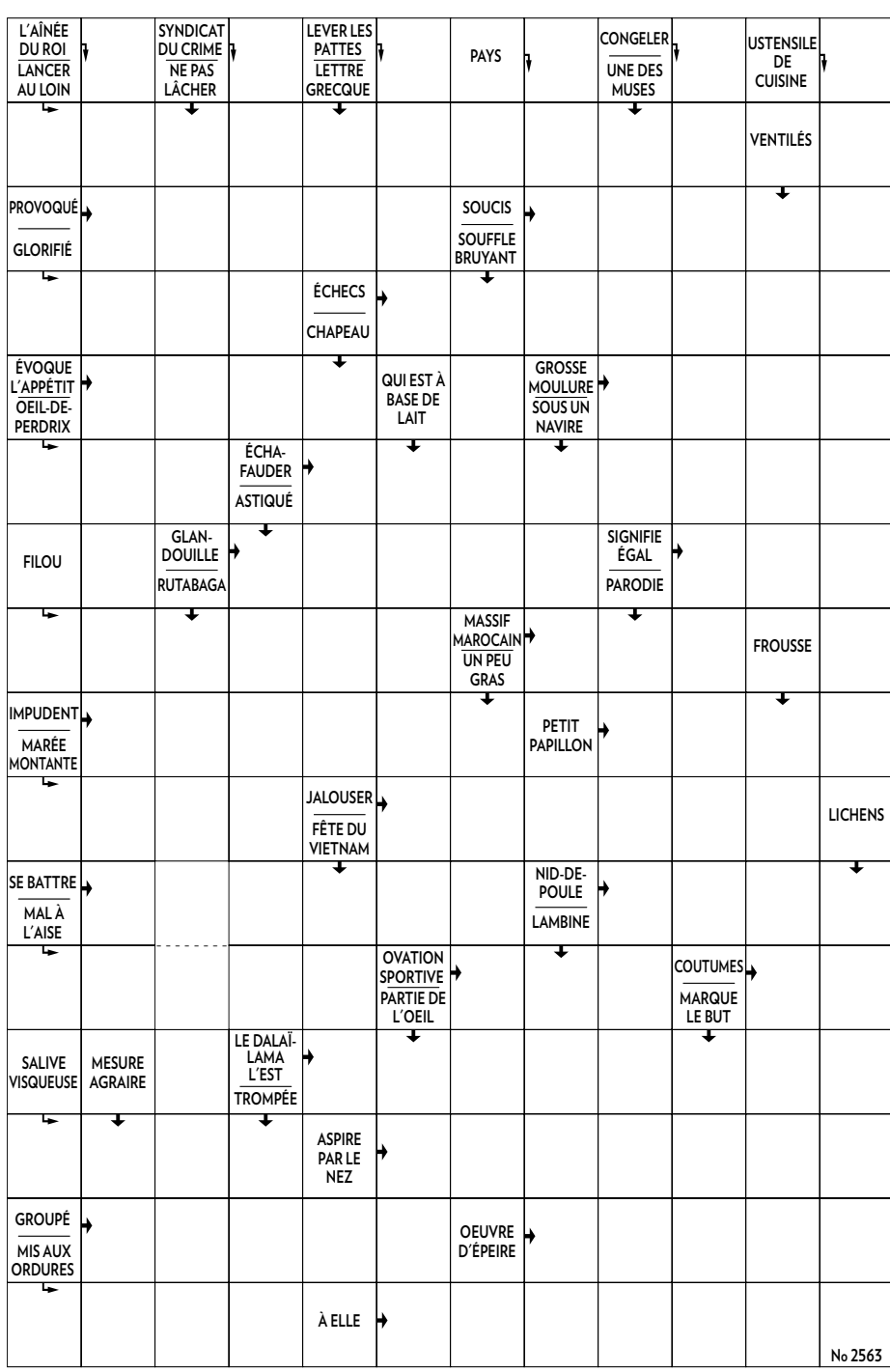
## SOLUTION

du dernier numéro

Citation de Claude Tillier :  
Être aimé, c'est plus qu'être riche, car c'est être heureux.

# MOTS FLÉCHÉS

6 Août 2014



## AMUSEZ-VOUS!

Mercredi 6 août 2014

LA PRESSE AFFAIRES 8

# MOTS FLÉCHÉS

Solution du dernier numéro

1	P	A	R	E	N	T	U	A	I
2	C	R	O	I	S	S	A	N	T
3	I	P	E	C	A	A	I	S	E
4	A	V	E	C	R	O	U	L	A
5	I	R	E	S	T	D	I	V	A
6	C	L	E	C	H	A	M	E	L
7	E	G	A	Y	E	R	R	E	A
8	E	N	C	R	E	E	G	N	O
9	K	S	A	R	T	H	E	A	T
10	G	A	G	A	N	U	E	R	E
11	V	E	R	R	A	T	M	E	M
12	R	A	S	E	R	E	C	E	L
13	F	E	E	S	M	A	S	T	I



# MOT MYSTÈRE

GROUPES | Un mot de 10 lettres

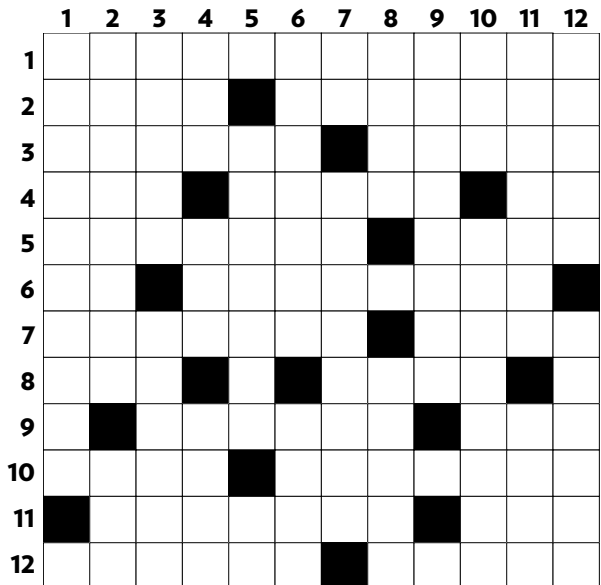
- |         |           |           |            |
|---------|-----------|-----------|------------|
| AMAS    | DIVISION  | MAFFIA    | QUEUE      |
| ARMEE   | ECOLE     | MAFIA     | RAME       |
| ATELIER | ENSEMBLE  | MAIN      | RASSEMBLER |
| BANC    | EQUIPE    | MANIF     | REUNIR     |
| BANDE   | ESPECE    | MELEE     | SDN        |
| BLOC    | ESSAIM    | MEUTE     | SENAT      |
| BOUM    | FAMILLE   | MULTITUDE | TAS        |
| CAMP    | FEDERER   | NATION    | TOUFFE     |
| CENT    | FRONT     | NICHEE    | TRAIN      |
| CERCLE  | GENT      | NUEE      | TRIBU      |
| CHAMBRE | GUIRLANDE | ONZE      | UNITE      |
| CLAN    | INSTITUT  | ORDRE     | VOL        |
| COTERIE | JEU       | POOL      |            |
| DEFILE  | LIGUE     | POPULO    |            |

## SOLUTION

du dernier numéro | IMITATION

# MOTS CROISÉS

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



## HORIZONTALEMENT

- À pied.
- Démolir - Annuler un décret.
- Contenu exact - In vraisemblable.
- Armée fondée en 1919 - Décent - Thulium.
- Chic - Rude au goût.
- Actionné - Atténuation des perceptions douloureuses.
- Penser longuement - Fait des recherches spatiales.
- Époque - Ainsi soit-il.
- Fou - Ancienne affirmation.
- Moyen de transport - Plat italien.
- Mouillés - Chevalier mort à Londres.
- Entre deux roues - Naturels.

- Mère de Persée - À l'intérieur.
- Finit en septembre - Allègre - Trouble.
- Fatigantes - Nord-est.
- Gecko d'une espèce commune - Complicé.
- Rubidium - Quiétude absolue de l'âme.
- On y parle irlandais - Cérémonie.
- Élévation.
- Autre nom du moi - Tapoter sur quelque chose.
- Objectifs - Adverbe.
- Ne chôme pas - Marchons.

## SOLUTION du dernier numéro

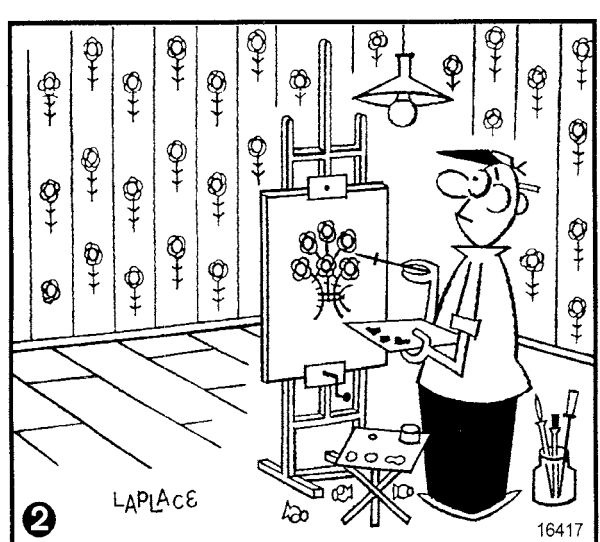
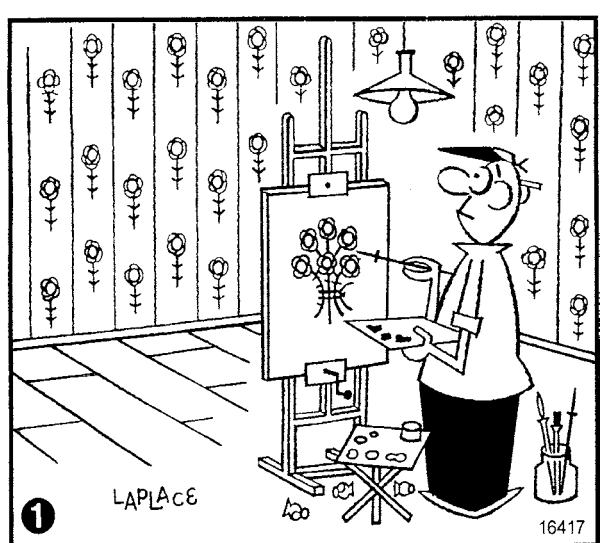
1	F	A	I	R	E	V	A	L	O	I	R
2	A	D	R	E	S	S	E	V	R	A	C
3	C	H	A	N	T	R	E	N	O	V	E
4	T	E	D	O	D	E	L	I	N	E	R
5	I	R	E	M	E	Y	I	A			
6	O	E	D	I	P	E	S	K	E	E	T
7	N	A	N	E	M	I	E	E	S		
8	N	E	M	S	P	R	E	F	A	C	E
9	A	C	A	G	I	R	F	L	O	P	
10	T	R	A	N	R	I	V	I	E	R	E
11	R	O	S	E	L	E	T	E			
12	E	U	E	S	S	E	C	H	E	E	S

## VERTICALEMENT

- Avec persévérance.
- Étonner vivement - Thymus de l'agneau.

# ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

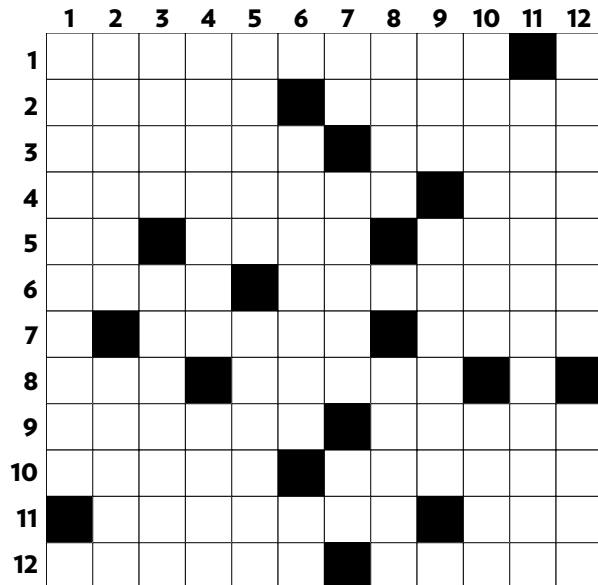


- Le crayon sur l'oreille du peintre.
- Main gauche du peintre.
- Tige de la fleur du bas à gauche au pied du mur.
- Une tige en moins sous le bouquet.
- Dans le pot, 7 Ampoules de la lampe.
- Sur la petite table.
- Moins de peinture.
- Queue du pinceau dans la main du peintre.

NOIUTOS

# MOTS CROISÉS PLUS

Du lundi au vendredi  
MICHEL HANNEQUART



## HORIZONTALEMENT

- Grande athlète.
- Connu pour ses exploits - Sert à transmettre un mouvement.
- Belle plante - Il brille.
- Fromages - D'Inde, chez nous.
- Symbole - Virage - Délits.
- Lac - Procédé de vannerie.
- Partie d'une baie - Étouffe.
- Ne fait pas le timoré - Langue balte.
- Rendait immortel - Dehors !
- Jeune pousse - Paquet de six jeux de cartes.
- Il est mal suspendu - Chimiste américain.
- Extrait d'algues - Elle est noire.

- Gros chien de garde - Discours.
- Hé ! - Unies.
- Groupe de travail - Démonstratif.
- Fleuve - Jules - En mémoire.
- Pas maintenus - Bâche.
- Explicite - Pas sains.
- Fait - Mal tenu.
- Il est vraiment minuscule !
- Formations - Fils d'un prince.

## SOLUTION du dernier numéro

1	P	R	E	F	A	B	R	I	Q	U	E
2	R	O	B	I	N	I	E	R	O	T	
3	E	T	A	L	S	C	I	E	N	C	E
4	M	E	T	P	O	U	S	E	S	E	N
5	O	N	E	T	R	O	U	E	S	N	
6	N	E	R	E	I	S	N	U	E	E	S
7	I	L	E	A	L	S	T	Y	X	V	
8	T	E	C	U	B	A	E	P	I	E	
9	O	I	N	T	R	E	G	U	R	L	
10	I	S	O	E	T	E	A	D	R	E	T
11	R	C	U	R	V	I	L	I	L	I	G
12	E	G	E	R	I	E	A	X	E	E	S

## VERTICALEMENT

- Insectes coléoptères.
- Reçu - A ses adeptes.
- Eau-de-vie - Particulier.

# VOS MOTS CROISÉS ET TELLEMENT +



MA PRESSE ET TELLEMENT + LA PRESSE +